

Les points essentiels à indiquer pour obtenir des aides

Demander l'attestation RGE pour le domaine de travaux concerné
Ou
Vérifier sur l'annuaire RGE : www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

Détailler la nature des travaux (préparatoires, performance énergétique, finitions).

Préciser $R \geq 4,5 \text{ m}^2.K/W$

Dans la mesure du possible, viser $R \geq 8 \text{ m}^2.K/W$

Dissocier le coût du matériel de la main d'œuvre.

Entreprise XXX
Adresse, téléphone, mail

Références de l'assurance professionnelle obligatoire pour les activités exercées

Adresse des travaux si différente



Devis n° : XXX

Date : JJ/MM/AAAA

Validité : x mois

(Le devis doit être valable à la date de dépôt des demandes de subventions)

Client : M. / Mme. XXX

Adresse du client

Devis isolation toiture-terrasse

Description : Travaux isolation toiture-terrasse

Designation	Quantité	Unité	Prix Unitaire	Total TVA	Total HT
Travaux préparatoires Ex : Installation chantier, approvisionnement des matériaux	1				
Sécurité en périphérie	1				
Préparation du support					
Etanchéité En partie courante	300	m ²			
Des relevés (acrotère, élévation, souche, lanterneau...)					
Isolation Type d'isolant, marque	300	m ²			
N° certification CSTB ou Acermi					
Epaisseur d'isolant : 110 mm					
Coef résistance thermique R (m².K/W)					
Normes*					
Traitement des ponts thermiques par retour d'isolant					
Autres postes traités Eaux pluviales	4				
Ventilation (défecteurs et aspirateurs, lanternaux, gaines VMC)	15				
Coût main d'œuvre	1				

Dans le cadre d'un Eco-PTZ, l'isolation doit concerner la totalité des toitures.

Total HT :
Total TVA :
Total TTC :

Taux TVA	Montants
5,50% (Rénovation énergétique respectant les exigences)	Montant HT Montant TVA
10% (Rénovation)	Montant HT Montant TVA
20% (Neuf)	Montant HT Montant TVA
	Total TTC

Visite préalable du logement en date du JJ/MM/AAAA

Date prévisionnelle de début des travaux :

Modalités et conditions de paiement :

% à la signature, le solde à la livraison

L'entrepreneur

Le client

(Signature précédée de la mention «Bon pour accord»)

La signature du devis doit avoir lieu après l'obtention des accords par les différentes aides sollicitées

Une déclaration préalable d'autorisation de travaux est obligatoire en cas de modification de l'aspect extérieur.

Entreprise XXX

Siret ou Siren ou RCS 123456789 - SA ou SARL au capital de xx € - TVA intra FR12345612345
Procédures de réclamation, conditions du service après-vente et coordonnées du médiateur de consommation

*R doit être évaluée :

- pour les isolants non réfléchissants selon la norme NF EN 12 664, ou la norme NF EN 12 667 ou la norme NF EN 12 939
- pour les isolants réfléchissants selon la norme NF EN 16 012